

Delémont, le 11 février 2010

# Introduction du nouveau passeport 10

Le 1<sup>er</sup> mars, le Bureau des passeports du Service de la population sera compétent pour établir le nouveau passeport électronique muni de données biométriques (passeport 10) et la carte d'identité. Pour déposer une demande de passeport ou de carte d'identité, tout citoyen suisse domicilié dans le canton du Jura pourra se présenter au Bureau des passeports à Delémont, après avoir pris rendez-vous par téléphone ou Internet.

La législation fédérale règle l'essentiel des modalités de la procédure d'établissement des documents d'identité. Le Gouvernement jurassien a décidé d'avoir une seule et même procédure de demande –qui peut être conjointe- pour le passeport et la carte d'identité. Le Parlement a confirmé ce choix en renonçant à accorder une période transitoire de deux ans au cours de laquelle les communes auraient pu encore établir les demandes des seules cartes d'identité. Ainsi, un centre unique pour le canton du Jura sera ouvert à Delémont. Il acceptera les photographies prises hors du Bureau des passeports pour autant qu'elles correspondent aux critères stricts définis par la Confédération. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009, le Bureau des passeports est rattaché au Service de la population.

## Nouvelle procédure de demande

Pour commander un passeport ou une carte d'identité dès le **24 février**, il suffira de prendre rendez-vous par Internet ou par téléphone et de se présenter au guichet à l'heure convenue. Les personnes se présentant sans rendez-vous seront servies selon les disponibilités. Il est donc fortement recommandé de prendre rendez-vous avant afin d'éviter le délai d'attente.

La photographie pourra être apportée par le requérant, sur un support clé usb exclusivement, ou sera prise sur place. Dans les deux cas, une seconde photographie devra être effectuée au Bureau des passeports.

En plus de la photographie du visage, le requérant signera sa demande et donnera deux empreintes digitales (pour le passeport 10 uniquement).

Pour les documents d'identité perdus ou détruits, il sera possible de demander sur place un avis de perte. En revanche, seule la police peut établir la déclaration de vol.

Tous les documents établis avant le 1<sup>er</sup> mars 2010 restent valables jusqu'à leur échéance.

Dès le 24 février 2010, pour prendre rendez-vous et déposer une demande de passeport ou de carte d'identité:

Internet: [www.jura.ch/passeport](http://www.jura.ch/passeport) ou [www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch)

Téléphone: 032 420 50 05

Pour tout renseignement: 032 420 50 00 - fax 032 420 5011

**Heures d'ouverture:**

Dès le 1<sup>er</sup> mars 2010 du lundi au vendredi 8h00 -12h00 et 13h30 - 17h30 (18h30 le jeudi).  
Les horaires pourront être élargis en fonction de la demande, le samedi matin par exemple.

**Adresse:**

Bureau des passeports  
1, rue du 24-Septembre  
2800 Delémont

**Emoluments dès le 1<sup>er</sup> mars 2010****Carte d'identité**

Adultes	Valables 10 ans	65 francs
Enfants et adolescents jusqu'à 18 ans	Valables 5 ans	30 francs

Permet de voyager dans l'espace européen et de justifier son identité (banque, poste)

**Passeport 10**

Adultes	Valables 10 ans	140 francs
Enfants et adolescents jusqu'à 18 ans	Valables 5 ans	60 francs

Permet de voyager dans le monde entier sous réserve des dispositions d'entrée en vigueur dans chaque pays (validité, visa). Ces informations sont à demander aux ambassades ou aux agences de voyage.

**Offre combinée et avantageuse passeport + carte d'identité**

Adultes	Valables 10 ans	148 francs
Enfants et adolescents jusqu'à 18 ans	Valables 5 ans	68 francs

Délais de livraison	10 jours ouvrables	soit 2 semaines	
Frais de port	(par document)		5 francs

**Passeport provisoire**

En cas d'urgence lorsqu'il n'est pas possible d'attendre l'établissement d'un passeport ordinaire ou d'une carte d'identité.

Adultes et enfants	Délai 3-4 jours	Bâle-Ville	100 francs
	Le jour même	Aéroports	150 francs

Ne permet pas de se rendre aux Etats-Unis ni au Qatar sans visa.